

Fiche technique

celluVerde

Mulch cellulosique pour le semis hydraulique (Hydroseemis) a base de la cellulose native

Domaines d'utilisation

➔ **Reverdissement** Ensemencement hydraulique de surfaces alpines, pistes de ski, carrières, talus de constructions ferroviaires, routières et fluviales etc.

➔ **Ensemencement de gazon** terrain de sport et de golf

➔ **Végétalisation de toiture** sur substrat minéral/organique et sol minéral

Directions d'application

➔ **Hydroseemis**

Application: Diluer 40 kg dans 1000 l d'eau pour traiter 300 – 500 m²

celluVerde est mélangé dans la courbe du seeder avec la semence et l'eau et puis appliqué sur le terrain à semer.

➔ **Reverdissement**

Dosage: 60 -100 g/m²

➔ **Ensemencement de gazon**

Dosage: 70 g/m²

➔ **Végétalisation de toiture**

Dosage: 60 -100 g/m²

Caractéristiques

Le mulch de cellulose native **celluVerde** approvisionne de la protection au semis émergent pendant la phase initial sensible contre l'érosion et la sécheresse et sauvent de l'eau.

celluVerde fixe la semence au sol et sert comme protection contre l'érosion de la surface. En plus les

caractéristiques fines aident à protéger l'équipage du hydroseeder contre l'obstruction et résulte dans un jet d'eau plus loin et plus uniforme.

celluVerde est composé de matière première pleinement organique, n'est pas toxique et ne laisse pas de produit d'une décomposition problématique pour l'environnement.

Spécification du produit

Composition:

900.0 g/kg Cellulose native
100.0 g/kg Mélasse

Propriétés chimiques et physiques:

Formulation: flocons fins avec du poudre
Couleur: beige
Odeur: neutre

celluVerde ne contient pas des produits d'origine animale et est libre de OMG!

Stockage et précautions

Stockez **celluVerde** au sec avec son emballage d'origine. Ne pas avaler

S'il n'est pas utilisé de manière appropriée, ce produit risque de porter atteinte à la fertilité du sol, à l'état des eaux et de l'air et de nuire à la qualité des plantes.

Ne doit pas être appliqué ni dans les réserves naturelles ni dans les roselières et les marais; ni dans les haies, les bosquets et la forêt (y inclus une bande de 3 m de large le long de ces éléments); ni dans les eaux superficielles (y inclus une bande de 3 m de large le long de ces eaux), ainsi que dans la zone S1 (zone de captage) des zones de protection des eaux souterraines.

Emballage

Balles cubiques à un poids d'environ 18 kg.

IMPORTATEUR FRANCE :

ICAM PRO
la nature, notre priorité

51 RUE DES BARETTES - 85110 CHANTONNAY
Tél: 02.51.94.49.35 - Fax : 02.51.94.49.36